

**Coup de cœur**

La maisonnette de la garde barrière de Sans-Souci



3

**Quartiers à la loupe**

6



**Le 3<sup>ème</sup> à lire, à voir**

14



**Le 3<sup>ème</sup> vu par Paul PENIN**

15



# Demain le 3

N°1 / Novembre 2002

Le journal des habitants du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon

**Dossier spécial**

## La petite enfance





*Félicitations à Christian Philip qui a été désigné comme membre de la Commission des Affaires étrangères et vice-président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union Européenne.*

*Il a été également nommé Président d'Avenir Transports présidé précédemment par Dominique Bussereau, désormais ministre des transports. Cette association réunit des parlementaires de toutes tendances politiques pour réfléchir sur la politique des transports.*

*Il préside également la commission dite de l'article 26 qui traite de la suspension éventuelle de l'immunité des députés à la demande des juridictions.*



**Directeur**

**de la publication :**

Elisabeth Blanc-Bernard,  
mairie du 3<sup>ème</sup>  
215, rue Duguesclin  
69003 Lyon

Tél : 04 78 95 83 58

**Crédit photos :**

Yves Neyrolles.

**Edition/régie publicitaire :**

SPECIFIQUE JLP,  
115, cours Albert Thomas  
69003 Lyon

Tél. 04 37 91 69 50

Fax 04 37 91 69 59

specifique2@wanadoo.fr

Je suis heureux de pouvoir vous présenter ce premier numéro du journal du troisième arrondissement au moment où, hostile au cumul des mandats, je quitte mes fonctions de maire d'arrondissement, mais demeure conseiller municipal et conseiller communautaire.

Ce journal est la concrétisation d'un objectif inscrit à notre plan de mandat : créer entre votre équipe d'élus du troisième arrondissement et chacun d'entre vous un lien direct d'information et de dialogue. Je souhaite longue vie et succès à ce journal persuadé qu'il répond à un besoin. Il est normal que nous puissions vous informer sur notre action. Il est intéressant de vous permettre de mieux connaître des lieux et des activités de vos quartiers. Il est utile de donner la parole à ceux qui se mobilisent dans tant d'associations pour nous aider à mieux vivre collectivement. J'attends de ce journal qu'il soit ouvert à tous et reflète le dynamisme et la diversité de notre arrondissement. N'hésitez pas à nous donner votre avis, à nous faire des suggestions.

Pour ma part, j'espère que vous comprendrez ma décision de renoncer à mon mandat de maire du troisième arrondis-

sement. Après seulement dix huit mois dans cette fonction, j'ai bien sûr le sentiment de n'avoir pu aller au bout des objectifs que je m'étais fixé. Mais je fais confiance à Patrick Huguet pour poursuivre notre action dans le cadre des engagements pris à votre égard.

Croyez bien que mon départ n'est pas un abandon ! Mais, même si cette pratique reste légitime pour beaucoup, je suis convaincu que la démocratie implique dans notre pays qu'enfin nous mettions fin au cumul des mandats.

Puisque telle est ma conviction, je me devais de montrer l'exemple. Député, je reste à votre écoute et vous pourrez compter sur moi pour chercher à convaincre les décideurs d'engager les évolutions nécessaires. La démocratie c'est le partage des responsabilités, l'exercice quotidien des fonctions acceptées, le respect des électeurs.

Le cumul n'est pas conforme pour moi à cette exigence, mais croyez bien que je demeure à la disposition de chacun de vous comme député de Lyon.

*Christian Philip*

**Dans le prochain numéro, vous ferez connaissance avec Patrick Huguet, votre nouveau maire depuis le 28 octobre 2002.**

**Le coup de cœur de... Josette Maillon**

# La maisonnette de la garde barrière de Sans-Souci

## ressuscite

**Josette Maillon**  
une femme sympathique  
et énergique

*Josette habite le quartier depuis juin 1965. Après avoir mené une vie professionnelle bien remplie, en tant que secrétaire de direction dans un cabinet de représentation industrielle, elle consacre maintenant son temps libre au service de la culture et du patrimoine. Adhérente de longue date, et actuellement administrateur, à la Renaissance du Vieux-Lyon, association bien connue des Lyonnais qui a monté le dossier d'inscription du Site Historique de Lyon au Patrimoine Mondial de l'Unesco, elle est particulièrement sensible à la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Entre autres actions, elle a participé à la préservation du Fort Montluc, du Château Sans-Souci dans le cadre du CIL. Elle a également œuvré pour la création de la fresque Jean Moulin sur le mur de la prison.*



**\*Thierry Batin**

*est directeur artistique dans le secteur du design graphique, il utilise le reste de son temps à mettre en peinture des scènes de tauromachie ou d'actualité.*

**Rachel Aubert**

*est peintre et éducatrice de jeunes enfants, elle animera un atelier créatif auprès du jeune public.*



**P**réserver la vie d'un quartier, c'est avant tout préserver sa mémoire. Cette petite maison que chacun a pu remarquer, coincée entre la rue du Dauphiné, la rue du professeur Sisley et l'avenue Lacassagne en fait partie.

Si elle ne constitue bien sûr pas un chef d'œuvre architectural, elle est la mémoire de ces nombreuses maisons de garde-barrière qui jalonnaient la ligne de chemin de fer de l'Est reliant jadis la Part-Dieu à Trept. Elle nous rappelle, avec son aspect coquet de maison de poupée, le travail de ces gardes-barrières, qui par tous temps actionnaient la manivelle abaissant ou relevant les barrières.

En ce temps-là, les trains étaient nombreux et longs, nos gardes-barrières populaires.

Avec leur disparition, de nombreuses maisons dispa-

rent également. Un temps oubliée, celle-ci échappa à la démolition et à la ruine. Elle fut néanmoins menacée et, sans la mobilisation des associations et des élus locaux attachés à ce charmant vestige, sans l'action du Conseil général propriétaire de la voie et de ses équipements, elle faillit bien disparaître à son tour.

Aujourd'hui, elle ressuscite grâce à une réhabilitation et à l'installation de deux artistes dans ces lieux plein de charme : Rachel Aubert et Thierry Batin\*. Rebaptisée "Alloco", elle abritera deux ateliers, l'un consacré à la peinture, l'autre à la gravure mais sera également, fidèle à sa vocation de lieu de passage, un lieu de rencontres, d'expositions, de création pour les enfants.

Ainsi le passé rejoint le présent...

**Elisabeth Blanc-Bernard**  
Culture/Patrimoine



### Les conseils de quartier :

# Le renforcement de la démocratie de proximité, **respectueux** des dynamiques existantes

Une loi votée par le Parlement en début d'année décide de la création de conseils de quartier dans toutes les villes de 80 000 habitants et plus. Ces nouvelles structures, qui sont des organes consultatifs, ont pour objet de favoriser la démocratie de proximité. La mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement partage cet objectif - elle l'a prouvé par sa présence sur le terrain avec des réunions publiques et des visites régulières des élus - même si la création d'une structure supplémentaire n'était pas une priorité. Il aurait,

en effet, été préférable de simplifier et rendre plus efficace le fonctionnement des collectivités publiques et de rechercher en priorité à soutenir l'action des associations existantes, Comités d'Interêts Locaux et autres comités d'habitants, structures indépendantes de la ville et qui sont le cadre privilégié de participation des habitants aux affaires locales.

#### **Cinq conseils de quartier vont donc voir le jour :**

- Mutualité-Préfecture-Moncey,
- Voltaire-Part Dieu,

- Villette-Paul Bert,
- Sans-Souci-Dauphiné
- et Montchat.

Ils seront des structures de concertation approfondie sur les affaires de la cité et d'élaboration de projets pour les quartiers. Contrairement aux choix faits dans d'autres arrondissements (élection au tirage au sort), la mairie du 3<sup>ème</sup> a souhaité que la structure d'animation des conseils de quartier soit composée de représentants des associations locales (CIL, commerçants, parents d'écoles...), dans le souci d'assurer une

bonne représentabilité. Des réunions publiques et des commissions permettent aux habitants de participer à l'action des conseils de quartier.

**Pierre Bérat**

Relations avec les habitants/Associations.

Renseignements auprès du "Point Accueil" de la mairie ou du secrétariat de Pierre Bérat

## Villette-Paul Bert

### Hommage à Suzanne Carrel

Lors de son assemblée Générale du 5 septembre dernier, le président du Comité d'Intérêt Local de Villette-Paul-Bert, Monsieur Favre, a rendu hommage à Suzanne Carrel, membre du CIL, et dont les funérailles avaient eu lieu l'après-midi à Charbonnières. "Notre pensée va vers elle" a-t-il déclaré avant que Monsieur Georges Guillier, vice président, ne rappelle à tous que, née dans le quartier, Suzanne Carrel y fut très attachée, et relata ses nombreux souvenirs dans la revue d'histoire locale Lyon Rive Gauche, et son livre Histoire du Quartier de La Villette de 1850 à 1950.

### Voirie : point travaux

**Rue Etienne Richerand** : la 2<sup>ème</sup> phase des travaux (Sainte Anne/Charial), fait l'objet d'une proposition de programmation de réalisation pour 2003. Un aménagement sommaire a eu lieu devant l'Ecole de la Rize pour faciliter le mouvement des élèves.

**Rue Gandolière** : A la suite des travaux, sera enclenché son aménagement en Novembre 2002 pour un achèvement au 1<sup>er</sup> trimestre 2003. Le choix du stationnement en long (aujourd'hui en épi devant les "Jardins d'Orsay") redonnera de l'espace aux piétons.

**Rue Gabillot** : Les trottoirs, ainsi que certains arbres, ont souffert des chantiers immobiliers qui s'achèvent. Le promoteur Diagonal a versé sa contribution à la réfection de l'espace public, et le trottoir sera remis en état, les bornes remplacées pour interdire aux voitures l'accès aux trottoirs. Les arbres endommagés seront remplacés. (Achèvement fin décembre 2002).

Le double sens de circulation de cette rue posant problème, une étude est en cours pour un sens unique Sud-Nord comme l'avait suggéré le CIL, solution qui semble faire l'unanimité.

## Le TRAM dans sa phase de concertation

Lors de l'assemblée générale du 5 septembre dernier du CIL ont été abordés les choix en matière de tracé du tram devant remplacer le Chemin de Fer de l'Est Lyonnais. En effet, ce projet est actuellement dans sa première phase : celle de la concertation avant études.

Le Président a rappelé les propositions du CIL en faveur d'un passage des rames rue de La Villette, notamment pour la desserte des bureaux riverains ainsi que de la construction d'un parking sous la place dite de Francfort également souhaitable pour répondre aux besoins de ce secteur fort densifié.

Les deux hypothèses de départ des lignes, par le Bd.Vivier-Merle ou par la rue de La Villette, ne sont aujourd'hui pas tranchées. La concertation se poursuit jusqu'à fin 2002.

## Sans-Souci

### Ecoles : deux grands projets pour la rentrée 2004

Depuis un an, deux grands projets ont été mis en route dans le quartier Dauphiné Sans-Souci au niveau des groupes scolaires.

Il s'agit de la construction d'une nouvelle école "Vuillod-Ancel" et de la restructuration totale de Nové-Josserand.

La nouvelle école "Vuillod-Ancel" permettra de faire face à la forte augmentation du nombre des enfants scolarisés en maternelle et en primaire dans le quartier. Elle comptera 12 classes ainsi qu'un gymnase qui sera également ouvert aux associations du quartier en dehors des heures scolaires.

Le groupe Nové-Josserand verra, quant à lui, disparaître ses préfabriqués avec la construction sur le terrain "Dubois" des classes de maternelles et du restaurant scolaire. Dans l'école primaire, une restructuration totale permettra une nouvelle distribution des locaux.

Ces deux projets ont été travaillés en collaboration avec les parents d'élèves, les élus, les chefs d'établissement. La livraison devrait intervenir pour la rentrée 2004.

# Faire garder son enfant :

# pour des solutions diversifiées



Le 3<sup>ème</sup> arrondissement, fort de ses 85 000 habitants, peut se prévaloir de la plus grande densité de population de notre ville. Les équipements comme la qualité de vie générale de l'arrondissement accentuent l'attrait de nos différents quartiers auprès des Lyonnais et des nouveaux arrivants. C'est aussi le 3<sup>ème</sup> arrondissement qui arrive en tête des arrondissements les plus demandés par les jeunes couples. Qui dit des jeunes cou-



ples, dit jeunes enfants. De ce fait, notre mairie doit faire face à une importante demande en matière de garde d'enfants. Une demande pressante à laquelle la mairie du 3<sup>ème</sup> entend répondre par une politique volontariste et réfléchie.

### *Modes de garde : de nouvelles solutions*

Si de nombreux modes de garde existent aujourd'hui - comme les crèches collectives, les haltes-garderies, les crèches familiales, qu'elles soient municipales ou associatives - il convient aujourd'hui d'envisager une remise à niveau aussi bien quantitative que qualitative. Cette remise à niveau est nécessaire afin de répondre aux très

nombreux besoins mais également de prendre en compte l'épanouissement et la socialisation du futur adulte.

Il s'agit de réfléchir à de nouvelles solutions.

En effet, créer de nombreuses structures conventionnelles, comme les crèches collectives, pour répondre aux besoins alors que la récente évolution démographique de notre arrondissement n'est pas immuable et irréversible aurait un coût économique important.

D'autres solutions sont aujourd'hui envisagées. Des solutions compatibles et équilibrées entre le coût financier et la qualité du service attendu.

Pour le développement des crèches parentales et un urbanisme au service de la Petite Enfance. A côté des structures municipales existantes, il semble judicieux de développer l'excellente solution alternative qu'est la crèche parentale.

L'émergence de ce mode de garde est aujourd'hui largement favorisée par l'Aménagement et la Réduction de temps de travail. Cette évolution permet aujourd'hui à nombre de familles et de parents de se regrouper sous une forme associative pour créer une crèche parentale et organiser les gardes à tour de rôle.

D'un coût tout à fait limité, ce mode de garde novateur a pour grand avantage de répondre parfaitement aux besoins affectifs de l'enfant. En effet, le lien parent-enfant n'est pas rompu. Dans ce contexte, l'enfant ne pourra que s'épanouir et se socialiser dans les meilleures conditions. L'autre point positif est la rencontre des parents entre eux, créatrice de liens sociaux naturels et conviviaux. Pour ce faire, il paraît indispensable de mettre à la disposition de ces associations des locaux adaptés.

Dans ce contexte, il est impératif de penser l'urbanisme en fonction et au service de la Petite Enfance. Alors que nous constatons que pour de nombreuses raisons, les rez-de-chaussées des immeubles sont souvent délaissés par les familles et les bureaux, il y a là un important vivier à explorer. Plus rapide et moins onéreuse pour la collectivité, cette solution est parfaitement adaptée.

De la même manière, l'exploitation de ces locaux doit s'inscrire dans une démarche globale qui vise à faciliter la vie des parents et à réduire par exemple leur trajet. C'est pourquoi, il est impératif de favoriser le rapprochement géographique Crèche-Ecole.

#### Pour la promotion des Assistantes maternelles

Une autre solution en faveur de laquelle la mairie de 3ème tra-

vaille avec les services de la DDASS et le Conseil Général consiste à développer la formation de la profession d'assistante maternelle.

Nous savons tous pour l'avenir de notre société l'importance de la qualité de la garde de nos tout-petits. Elle doit être faite dans des conditions maximales d'affectivité mais également de connaissance des tout-petits. Promouvoir cette profession, c'est donc assurer une sécurité certaine pour l'enfant trouver dans cette forme d'accueil toutes les possibilités de s'exprimer et de grandir en s'épanouissant. Cette solution permettrait à la fois un plus grand professionnalisme et également de sortir de la clandestinité de nombreuses nourrices.

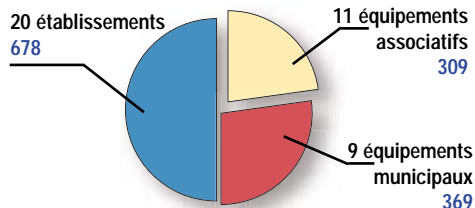
Il conviendrait donc de créer en concertation avec le Conseil Général et la PMI (Protection

Suite page 10

## Le saviez-vous ?

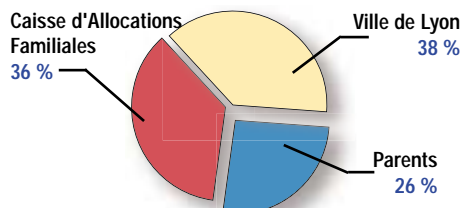
- Sur les 20 établissements d'accueil en matière de petite enfance que compte le 3<sup>ème</sup> arrondissement 9 sont des équipements municipaux (crèches, halte-garderies) et 11 sont des équipements associatifs. Ils accueillent respectivement 369 et 309 enfants chacun.

### REPARTITION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DANS LE DOMMAINE DE LA PETITE ENFANCE



- Le coût de fonctionnement journalier d'une telle structure est de 61 € (par enfant)
- Le nombre d'agents est en moyenne de 1 pour 6 enfants
- Sur 100 € investis dans une crèche, 38 € sont versés par la Ville, 36 € par la CAF et 26 € par les parents.

### ORIGINE DU FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS



## Un projet de crèche rue de la Métallurgie

Mme Yéréman, adjointe au maire chargée de la petite enfance, a annoncé lors de la dernière assemblée générale du CIL, un projet de crèche rue de la Métallurgie d'ici 2 ou 3 ans ainsi qu'en 2004, une réalisation dans le cadre de Nové Josserand et rue Antoinette (G.S. Anatole France). Avec la restauration de "la Charade", ce sont 167 places qui seront ainsi réalisées sur le 3ème arrondissement

## La Maison de l'Enfance du 3<sup>ème</sup> Est pourrait s'agrandir

La maison de l'Enfance limitée en capacité d'accueil dans sa configuration actuelle, pourrait bientôt s'agrandir avec l'achat d'une ancienne boulangerie désaffectée, située à l'angle Paul Bert/Meynis. Elle pourrait ainsi accueillir 10 enfants.



## Dossier



Maternelle Infantile), une formation qualifiante d'Assistante Maternelle de façon à leur donner un statut plus favorable et une formation permanente qui puisse augmenter leurs connaissances. Cette formation devrait également contribuer à susciter des vocations et entraîner une augmentation sensible du nombre d'assistantes maternelles. Elle doit également donner aux parents la garantie d'un service. Accompagnant cette mesure, et en collaboration avec la ville de Lyon, la mairie de 3<sup>ème</sup> souhaite une expansion rapide des Relais Assistantes Maternelles (RAM). Ces structures constituent un lieu de rencontres et d'échan-

ges entre assistantes maternelles, parents et enfants. La garde, dans ce cadre, n'est plus "uniforme", elle tient compte de la spécificité de chaque enfant et s'adapte aux besoins de chaque famille.

Une dernière solution est également encouragée à se développer : celle de la garde partagée. Cette solution, impose une rencontre entre deux, voir trois familles et une volonté de s'entendre afin de faire garder leurs enfants par une assistance maternelle en alternance dans chaque foyer.

Enfin, la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement est tout à fait favorable à l'élaboration d'un projet expérimental de "jardin d'enfants" destiné à accueillir les enfants trop jeunes pour l'école et trop grand pour la crèche. Cette structure "passerelle" assurerait ainsi un passage progressif de la crèche à la maternelle.

**Madeleine Yeremian**

Petite enfance

### Où vous renseigner ?

*Si vous voulez vous renseigner sur les crèches ou les modes de garde, si vous voulez créer une crèche parentale ou bien devenir assistante maternelle, vous pouvez contacter le 04 78 95 83 64*



## à l'opposition

Parti socialiste

### *L'équipe municipale s'engage pour une ville solidaire*

Parce que la solidarité est source de cohésion sociale nous avons un rôle à jouer auprès des familles. Nous voulons assurer une solidarité avec les parents et nous avons mis en place une Commission Extra Municipale de la Famille.

Nous souhaitons apporter une réponse plus cohérente et plus appropriée aux situations d'urgence sociale. Nous voulons mieux accueillir les personnes qui ont des difficultés dans nos quartiers, et pour cela nous améliorons les conditions d'accueil des usagers et de travail des personnels dans les antennes sociales des arrondissements. Nous réaménagerons pour cela l'antenne sociale de notre arrondissement, située en Mairie du Troisième, et nous ouvrons la Maison de l'Urgence Sociale qui sera située, rue Duguesclin.

Nous souhaitons apporter aide et solidarité à nos anciens. Nous favorisons le maintien à domicile de tous ceux qui le souhaitent. Pour cela nous soutenons les projets de domiciles collectifs et nous en espérons plusieurs à terme sur notre arrondissement. Nous réaliserons une offre d'accueil temporaire permettant de répondre à des besoins ponctuels, tels un retour d'hospitalisation ou absence temporaire de la famille. Nous

achevons le programme de rénovation des résidences et nous créons 3 nouveaux établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes. Pendant longtemps les actions conduites par les politiques publiques en faveur des personnes handicapées ont ignoré l'aspiration légitime des personnes à maintenir un cadre de vie le plus normal possible. Aujourd'hui, nous voulons répondre à cette demande et dès le plus jeune âge nous permettons le financement d'auxiliaires d'intégration scolaire supplémentaires pour accompagner les enfants au quotidien dans l'école. Nous voulons une ville solidaire, cela veut dire aussi être à l'écoute de chacune et de chacun, cela veut dire des places en crèches, des écoles bien équipées et qui peuvent accueillir tous les enfants. Nous proposerons un fichier de garde partagée.

Une ville solidaire, c'est notre priorité et nous engageons toutes nos forces pour tenir cet objectif

Martine ROURE

3<sup>e</sup> adjointe aux Affaires sociales et à la Solidarité  
auprès du Maire de Lyon

Parti communiste

### *A propos des conseils de quartiers*

La loi portant sur la démocratie de proximité prévoit l'installation de Conseils de Quartiers. Pourquoi fallait-il une loi alors que les élus jouent un rôle essentiel de représentation, le tissu associatif constitue un lien irremplaçable et, aux côtés des SICA, existent depuis fort longtemps des CIL (Comités d'Intérêt Locaux) qu'il convient de soutenir ?

Ors, malgré cette activité, la fracture profonde entre les gens, les élus à tous les niveaux et la politique, ne cesse de s'élargir.

Le séisme du 21 avril confirme la gravité de la crise de la politique et surtout un besoin, celui d'être mieux encore associé aux décisions qui les concernent.

Cette aspiration issue du mouvement des connaissances, et des pratiques sociales conduit à une exigence : maîtriser sa vie donc être informé, écouté, partie prenante.

Les conseils de quartier, éléments de démocratie directe, ne prennent pas la place des élus, des associations, des CIL ; ils peuvent à leurs côtés, apporter un plus permettant de mieux répondre à ces aspirations, à cette crise de la représentation politique en renouant les liens entre citoyens, élus, collectivités locales, nation, république.

Je dis " peuvent ", car, une adaptation trop restrictive de la loi, pourrait décevoir à nouveau.

C'est pourquoi, au conseil d'arrondissement, j'ai proposé de prendre dans un esprit offensif la création de conseils de quartier.

Roland JACQUET

conseiller d'arrondissement

Gauche républicaine

### *Les impôts locaux et le 21 avril*

Taxe foncière, taxe d'habitation, on constate cette année la très forte augmentation des impôts locaux décidée par l'ensemble des collectivités locales quelle que soit leur couleur politique. Nous avons pourtant cru entendre les principaux candidats à l'élection présidentielle nous promettre des réductions d'impôts.

Cette situation ne va faire que s'aggraver dans les années qui viennent si la décentralisation voulue par M. Raffarin venait à se mettre en place. En effet on fera payer demain sur nos impôts locaux les services publics aujourd'hui financés par l'Etat. Chaque citoyen sait bien que les services publics ont besoin de financements adaptés ; transférer ces derniers vers

les collectivités locales c'est donc faire payer moins au plus riches et davantage aux moins aisés car le calcul des impôts locaux ne prend pas en compte le niveau de revenu des habitants .

Je veux pour ma part dénoncer ce double langage qui, en faisant perdre sa crédibilité aux discours politiques, conduit peu à peu à une situation telle que celle du 21 avril 2002. Derrière les beaux discours sur la politique de proximité se dissimule en fait une vaste supercherie

Joseph GUÉTAZ

conseiller d'arrondissement

*Nous ne pouvons publier le texte de Mireille Rois, conseillère d'arrondissement représentant "les Verts", son texte n'étant pas parvenu au cabinet du maire.*

Un peu d'humidité, juste de quoi mouiller les sous-bois, plus la chaleur déclinante des derniers jours de septembre et c'est la fête aux champignons. Les voilà les giroles aux lames orangées, dont la corolle en creux accueille les brindilles; puis les trompettes des morts, tubes noirs et veloutés que d'aucuns préfèrent appeler craterelles; et les mousserons gros comme des boutons de culotte; les cèpes enfin, rebondis comme des moines sous leur bure marron. D'autres, encore...

Les premières accompagnent volontiers une belle pomme de ris de veau ou bien se glissent subtilement dans un risotto; les secondes s'associent à d'autres variétés pour une fricassée digne d'un lapin sauté aux pâtes fraîches; les

mousserons échalotés peuvent participer à un repas hautement festif en escortant un homard poché arrosé au final d'un beurre fondu; quant aux cèpes, ils flanquent volontiers une langue de bœuf tandis que les verres s'emplissent d'un rouge corsé. Il y en a ainsi pour tous les

## GOÛTS D'AUTOMNE

*Parcourez les marchés de notre arrondissement : quai Augagneur, place Guichard,... flânez dans les allées des Halles de Lyon et vous ferez emplettes des bons produits de saison.*

goûts et pour toutes les bourses, la nature automnale se montrant souvent généreuse.

La récolte des champignons va de pair avec les vendanges. Et subsidiairement avec les foires aux vins.

C'est l'occasion de fouiner dans les casiers à bouteilles

pour dénicher les flacons venus d'ici ou d'ailleurs en puisant de préférence dans les beaux millésimes.

Il y aura des bouteilles à boire d'ici les fêtes de fin d'année, d'autres qui mériteront d'attendre dans la sombre fraîcheur de la cave.

Au registre des découvertes, de superbes Côtes du Rhône de la gamme "Laurus" : Saint-Joseph, Gigondas, Châteauneuf-du-Pape..., portant la signature de Gabriel Meffre et dans la gamme des vins étrangers et pour des sensations nouvelles et vineuses, un "Marimar" Pinot noir en provenance des vignes californiennes de l'Espagnol Don Miguel Torres.

Parlez-en à votre caviste.

**Pierre Grison**

Chroniqueur gastronomique

# Expositions à la mairie du 3<sup>ème</sup>

**du 4 au 15 novembre 2002**

**L'UKRAINE : Larissa Perekestova**

Après des études brillantes à l'école des Beaux-Arts à Odessa, cette jeune artiste, née en Ukraine rejoint sa mère à Marseille pour poursuivre son œuvre dans les ateliers du centre Diaghilev. En 2002, elle est nommée Ambassadrice des arts plastiques de l'Ukraine par Léonid Kouchma, Président de la république d'Ukraine. Elle expose ses œuvres, essentiellement mosaïques et

sculptures, un peu partout en Europe.

Elle a réalisé pour la Basilique de Fourvière à Lyon, l'Hymne à la famille de Sainte Marie Enfant (mosaïque) et Saint-Jacques de Compostelle (terre cuite et mosaïque).



des peintures de Madame Zouheira Al Rouz et de Madame le docteur Salam Bazi-Hamze

- à 20 h 00 conférence : promenade historique à travers les civilisations en Syrie, présentée par le Docteur Safwan Elias.

Mairie de 3<sup>e</sup> arrondissement  
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 45 à 16 h 45 et le samedi de 9 h à 12 h.

Le club Syrien de France –  
121, rue Pierre Corneille – 69003 Lyon

**du 18 au 23 novembre 2002**

**La Semaine Syrienne à Lyon par le Club Syrien de France**

Le Club Syrien de France est né il y a un an et demi et rassemble environ une centaine de familles syriennes résidant à Lyon et alentour.

Ses buts sont culturels et touristiques. Expositions, conférences projets de voyage au Moyen-Orient et voyages en France. Echanges entre les communautés françaises et syriennes, à travers des projets communs, avec des organisations culturelles et scientifiques françaises.

**Programme :**

- du 18 au 23 novembre : exposition

**du 26 novembre au 6 décembre 2002**  
**Les Amis des Arts**

Chaque année, la Mairie accueille avec plaisir l'association "les Amis des Arts" de la Maison de Quartier pour leur exposition.

Cette fois encore, les artistes de l'association et leur présidente, Madame Jacquelline Fleuret, nous donneront à voir quelques-uns de leur travaux : huiles, aquarelles, acryliques, dessins, peintures sur soie, affiches, etc.

Mairie de 3<sup>e</sup> arrondissement

Les Amis des Arts :  
18 rue Turbil - 69003 Lyon

**du 9 au 21 décembre 2002**

**Maryse Beauchamps**

Maryse Beauchamps nouvelle présidente de l'Association "Rêves" est un peintre de grand talent dont l'œuvre est très gaie et les tableaux pleins de...rêve.

Rêves est une association qui réalise les rêves des enfants atteints d'une maladie à pronostic réservé afin de les aider à surmonter l'épreuve douloureuse qu'ils traversent. Maryse Beauchamps vend certains de ses tableaux au profit de l'association.

Mairie de 3<sup>e</sup> arrondissement

Rêves : 138, rue Dedieu – 69100 Villeurbanne

**du 6 au 17 janvier 2003**

**L'arménie**

L'Adcarly, présidée par Madame Emma Donikian, va tenir salon à la Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement du 6 au 17 janvier 2003 ;

Ce "Salon lyonnais des artistes arméniens" proposera près de 80 toiles ainsi que des sculptures, des hauts-reliefs et une exceptionnelle exposition de miniatures.

Mairie de 3<sup>e</sup> arrondissement

Adcarly - 40 rue d'Arménie - Lyon 3<sup>e</sup>



## Biennale de la danse le carnaval à Lyon...

Pour la première fois, le défilé de la biennale de la danse "TERRA LATINA"

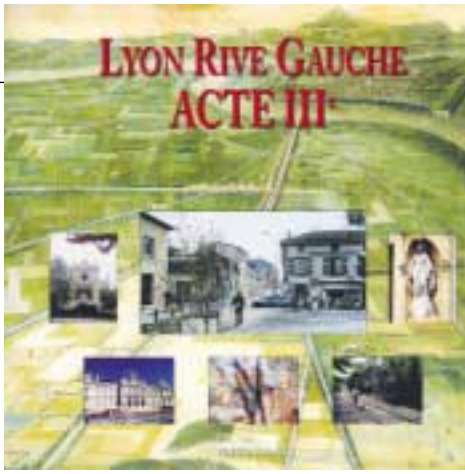
a eu lieu cette année - du 10 au 29 septembre 2002 -

sur les quais du Rhône, du pont Morand au pont de la Guillotière.

En 29 tableaux - 25 venus de la région Rhône-alpes et 4 sud-américains - c'est toute l'Amérique latine que le 3<sup>e</sup> arrondissement a vu défiler ce dimanche 15 septembre.

Sur ce nouveau parcours plus large, plus lisible, plus confortable et fort apprécié des acteurs et des spectateurs, la Biennale de la danse, a rassemblé pour cette 10<sup>e</sup> édition, 4 500 participants.





# Lyon Rive Gauche Acte III<sup>e</sup>

*Ce livre a été présenté aux salons du livre de Belgrade, Palerme et Beyrouth par Jacques Bruyas au mois de novembre.*

Le III<sup>e</sup> arrondissement est presque, à lui tout seul, une vraie ville avec toute sa diversité, ses quartiers populaires, d'autres plus bourgeois ou villageois, tel Montchat, son quartier d'affaires, ses artères commerçantes, sa diversité sociologique et culturelle. Toutes ces caractéristiques en font certainement l'un des arrondissements les plus attachants de la ville de Lyon. En arrivant à la Mairie du III<sup>e</sup> arrondissement, et pour

commémorer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de son rattachement à Lyon, le Maire, Christian Philip a souhaité la création d'un livre sur l'histoire de cet arrondissement. L'ouvrage Lyon Rive Gauche Acte III<sup>e</sup> est une création collective et originale. Sous la direction de l'Adjoint à la culture du troisième arrondissement Elisabeth Blanc-Bernard, avec le concours amical de Simone Blazy, conservateur du Musée Gadagne, Jacques Bruyas a

assuré l'écriture de la partie historique à partir des textes des quatre conférences données à la Mairie par Bruno Benoît, Gérard Chauvy, Jean Etevenaux et Jean-Jacques Lieters, sur l'histoire de la Rive gauche et du III<sup>e</sup> arrondissement, qui sont bien sûr indissociables. Denis Tardy a assuré celle de la partie chronologique et Pierre Grison celle de la gastronomie. Yves Neyrolles, quant à lui, a magnifiquement illustré ce livre.

Tous les amoureux de Lyon et en particulier les habitants du III<sup>e</sup> arrondissement y trouveront de quoi satisfaire leur curiosité en découvrant de nombreuses petites anecdotes et les grandes dates qui ponctuent l'histoire de cet arrondissement ainsi que sa gastronomie.

**Les fêtes de Noël approchent !**  
**Ce livre est un cadeau tout trouvé à offrir ou à s'offrir...**  
**En vente chez les libraires au prix de 15€.**

## Le 3 pratique



*Le nouveau guide du troisième est arrivé. Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Si toutefois vous ne l'aviez pas reçu, il est disponible à la mairie. Pour vous, vos enfants, vos proches, vous trouverez dans ce nouveau guide tout ce que vous cherchez et tout ce qui concerne votre vie de tous les jours. Ce sera votre compagnon, surtout pour vous, nouveaux arrivants dans notre arrondissement. Vous pourrez y consulter les plans précis et lisibles vous permettant de situer rapidement les principaux*

*établissements publics ainsi que toutes les informations qui faciliteront votre installation. Nous espérons que ce nouveau guide vous plaira et qu'il sera l'antichambre d'un guide sur le web. La première page en sera peut-être un avant goût... A consommer sans modération.*

### ERRATUM

**Numéro du "Maire en ligne"**  
**04 78 95 85 25**

**Mille excuses à la société qui reçoit les appels dus à une erreur infographique**

## Aux côtés du comité du Rhône de la Ligue contre le Cancer

Grâce à tous ceux qui le soutiennent par leurs dons ou leur legs, grâce également au travail de tous les bénévoles, le Comité du Rhône de la Ligue contre le Cancer peut poursuivre ses missions. Il soutient la recherche scientifique et a ainsi remis cette année

près de 800 000 €, dont les 2/3 pour les chercheurs du Rhône. Mais l'action du Comité ne s'arrête pas là. Il participe également à de nombreuses actions d'information et de prévention comme l'édition de documentations gratuites à disposition du public, ou l'inter-

vention de ses membres dans les écoles. Il apporte également son soutien aux malades et à leur famille. Une écoute téléphonique est à leur disposition au 04 78 24 14 74. Une aide psychologique est dispensée aux malades et anciens malades grâce à des groupes de paroles ainsi qu'à des consultations avec une psychologue. Une aide financière ponctuelle peut également être

obtenue grâce au concours d'une assistante sociale.

**Si vous souhaitez soutenir la recherche scientifique ou agir en tant que bénévoles au sein du comité vous pouvez les contacter 86 bis, rue de Sèze 69006 Lyon ou téléphoner au 04 78 24 14 74. Les brochures et documents LIGUE sont également à votre disposition en mairie.**



### Tout savoir sur le médailleur ?

Le médailleur doit allier le talent du sculpteur et la parfaite connaissance des techniques qui permettent la frappe. Le médailleur modèle une maquette en terre, sous forme d'un bas-relief circulaire d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Une série de moulages, chaque fois retouchés, permettent d'obtenir une maquette définitive en bronze. La machine effectue tout à la fois sa réduction en trois dimensions et la gravure d'un bloc d'acier doux. Après des essais sur du plomb l'acier est trempé et la frappe peut commencer.

# Le 3<sup>ème</sup> vu par ... **Paul PENIN** médailleur

C'est en 1867, dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon qui vient d'être créé, que Ludovic Penins'installe. Il rachète alors l'usine de frappe de médailles fondée à Montchat par la famille Mouterde. Jusqu'à aujourd'hui, y furent fabriquées des centaines de milliers de médailles, religieuses entre autres, portant cette signature : PENIN A LYON.

Paul Penin, arrière petit-fils de Ludovic, a toujours vécu dans la maison acquise par ses aïeux à Montchat. Dans ce quartier peu urbanisé au début du XX<sup>ème</sup> siècle, fleurissent alors les belles propriétés de riches familles lyonnaises, venant passer ici l'été "à la campagne", mais également des demeures plus modestes et des ateliers. Ce quartier, où Paul a grandi, il ne l'a quitté qu'entre 1943 et 1948. Réquisitionné par les autorités allemandes pour le service de travail obligatoire, il entre alors en clandestinité pour s'y soustraire. A la Libération, il reste éloigné de Lyon afin de poursuivre sa formation artistique à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de

Paris. C'est après avoir brillamment terminé ses études en ayant été logiste pour le prix de Rome dans sa spécialité - la gravure de médaille - qu'il revient à Lyon. Il y seconde son père à la direction des Etablissements Penin et commence son œuvre artistique.

Paul Penin n'est pas homme à rester enfermé dans son bureau ou dans son atelier. Passionné par la vie de son quartier, il prend part aux réunions du Comité d'Intérêt Local dont il assure la présidence de 1970 à 1991. Il s'y bat pour conserver le charme de son quartier et lutte contre une urbanisation intensive, il œuvre également à la modernisation des services publics et au maintien des ateliers où travaillent de nombreux Monchatois.

Pour lui, Montchat est surtout un état d'esprit qui rassemble ses habitants au-delà des clivages sociaux ou politiques. Comme en témoigne la fête qui s'y déroule chaque année fin mai. Tout le quartier s'y retrouve les uns pour préparer les chars, les autres pour collecter des dons en faveur des personnes âgées,



En 1957, Paul Penin fut choisi pour réaliser -sur une idée D'amable Audin - la médaille officielle du Bimillénaire de Lyon qui remporta un vif succès (photo ci-contre). La ville en offrit un exemplaire en or au Président Coty et un autre au général de Gaulle. D'autres commandes suivirent qui permettent à Paul Penin de présenter de nombreux bâtiments lyonnais, en autre le Cloître de l'Ecole nationale Vétérinaire (1962) le Théâtre antique de Fourvière associé à l'Auditorium de la Part-Dieu (1975) et plus récemment le Palais Saint Jean, pour célébrer le tricentenaire de l'Académie de Lyon (2000).

ou pour participer à l'élection de Miss Montchat. Comme en témoigne également l'Ordre du Chat créé en 1961 par Georges Bazin qui distingue les bénévoles les plus actifs de Montchat et les amis de ce quartier et qui compte parmi ses rangs de nombreuses personnalités dont l'ancien Premier Ministre

